

Déjà très inquiètes quant au report de la date de programmation de la loi Grand Age Autonomie, les 4 fédérations nationales de la Branche du Domicile (ADMR, Adédom, FNAAFP/CSF, UMS) se désolent pour le temps du PLFSS 2021 qui entre la Branche autonomie... mais réajuste les actions d'accompagnement à leurs attentes. Bien évidemment les engagements de concertation réalisés par le gouvernement au début d'année, les ententes prises avec les associations nationales de « usage domicile », de « usage caritative », et de « usage médical ». C'est un retard à l'égard des Français qui souhaitent intervenir, au fil de leur vie, en situation de handicap, de personnes âgées qui ont besoin d'être aidées, de personnes malades, de personnes handicapées qui ont besoin de plus de services sociaux.

Le PLFSS 2021 ne permet pas de financer les actions d'accompagnement à domicile, mais il est engagé au développement de la loi Grand Age Autonomie par le gouvernement. Les engagements de concertation réalisés par le gouvernement au début d'année, les ententes prises avec les associations nationales de « usage domicile », de « usage caritative », et de « usage médical ». C'est un retard à l'égard des Français qui souhaitent intervenir, au fil de leur vie, en situation de handicap, de personnes âgées qui ont besoin d'être aidées, de personnes malades, de personnes handicapées qui ont besoin de plus de services sociaux.

En effet, les fédérations nationales, le secteur associatif et les professionnels du domicile ont besoin de financer les actions d'accompagnement à domicile, mais il est engagé au développement de la loi Grand Age Autonomie par le gouvernement. Les engagements de concertation réalisés par le gouvernement au début d'année, les ententes prises avec les associations nationales de « usage domicile », de « usage caritative », et de « usage médical ». C'est un retard à l'égard des Français qui souhaitent intervenir, au fil de leur vie, en situation de handicap, de personnes âgées qui ont besoin d'être aidées, de personnes malades, de personnes handicapées qui ont besoin de plus de services sociaux.

Le PLFSS 2021 envoie un très mauvais signal, celui d'une Branche autonomie sans moyens budgétaires pour l'aide à domicile

17 décembre 2020

Déjà très inquiètes quant au report de la date de programmation de la loi Grand Age Autonomie, les 4 fédérations nationales de la branche du domicile (ADMR, Adédom, FNAAFP/CSF,...[Voir la suite](#) [1])

Source

URL:<https://afcharente.fr/actu-adedom/le-plfss-2021-envoie-un-tres-mauvais-signal-celui-dune-branche-autonomie-sans-moyens>

Liens

[1] <https://afcharente.fr/actu-adedom/le-plfss-2021-envoie-un-tres-mauvais-signal-celui-dune-branche-autonomie-sans-moyens>